

M. HANSON (Skeena): La circonscription de Skeena que j'ai l'honneur de représenter comprend la ville de Prince-Rupert. Cette ville n'est dotée d'aucun édifice public. Le gouvernement fédéral loue simplement une maison dont un cultivateur qui se respecte ne voudrait même pas faire sa grange. Il en est ainsi depuis plusieurs années. Au cours de la dernière quinzaine, une députation de Prince-Rupert est venue conférer avec les autorités à ce sujet et, je crois savoir que les délégués ont reçu l'assurance que l'on tiendrait compte de leur demande à l'expiration du bail actuel. A Prince-Rupert, dont la population se chiffre à près de 10,000 âmes, le gouvernement provincial a un édifice qui coûte près d'un demi-million. Prince-Rupert, comme certains honorables députés le savent et d'autres l'ignorent, constitue un centre stratégique car c'est un port anglais du Pacifique au terminus du chemin de fer transcontinental. Je crois savoir que le Gouvernement a fait bon accueil aux représentants de la ville de Prince-Rupert et de la chambre de commerce, et, nul doute, on saura reconnaître les demandes de la ville. Mais lorsque je ne vois dans les prévisions budgétaires qu'un crédit de \$45,000 pour l'amélioration et la réparation des édifices publics de la Colombie-Anglaise j'estime qu'il m'incombe, en ma qualité de représentant d'une des circonscriptions de la province, de protester et de faire observer que l'on ne rend pas justice à la Colombie-Anglaise.

J'espère que le ministère s'occupera de la chose et verra à ce que, lors de la préparation du budget supplémentaire, on songe à la Colombie-Anglaise centrale et septentrionale. Je dis de nouveau que Prince-Rupert, située comme elle est à l'extrémité d'un chemin de fer transcontinental et étant un port britannique du Pacifique, constitue un point stratégique. Au point de vue des recettes douanières et postales, la ville occupe le troisième rang dans la province. C'est aussi le deuxième en importance des ports de l'Amérique britannique du Nord sur le Pacifique et je suis sûr que des deux côtés de la Chambre on conviendra que nous ne saurions assurer l'expansion de l'Amérique britannique du Nord si nous ne rendons pas justice au port de Prince-Rupert. A en juger par cette unique allocation de \$45,000 accordée pour l'amélioration et la réparation des édifices publics de la Colombie-Anglaise, on serait tenté de croire que le Gouvernement a oublié qu'il existait une province de ce nom.

Avant de reprendre mon siège je voudrais pénétrer mes honorables amis d'en face du fait que Prince-Rupert est aussi d'une importance toute spéciale pour le nord et le centre de la Colombie-Anglaise. A l'heure

actuelle nous n'avons que cette maison prise en location; on y loge la douane, le bureau de poste, les services télégraphiques, les pêcheries et les travaux publics. Pour cette maison nous payons un loyer de quelque \$7,000 par année. Tel est le renseignement que je dois à la bienveillance du ministre des Travaux publics. Je pense que le Gouvernement économiserait de l'argent en construisant un édifice public convenable à Prince-Rupert.

L'hon. H. A. STEWART: Prince-Rupert a fortement insisté auprès du ministère, et mon honorable ami est revenu à la charge ce soir. Les habitants de cette ville ont fait de nombreuses observations au département. Que mon honorable ami soit certain que les demandes et les besoins de Prince-Rupert ne seront pas ignorés, et dès que les revenus le permettront, nous songerons à la construction d'un immeuble. Je ne puis que prier l'honorable député de se montrer patient. Le crédit de \$45,000 est le même que celui que l'on a voté l'an dernier. Il concerne l'entretien et les réparations d'édifices publics de la Colombie-Anglaise. Aucun nouveau bâtiment n'est compris dans cette somme.

M. FRASER (Caribou): Sur ce montant combien a-t-on dépensé l'an dernier?

L'hon. H. A. STEWART: Tout le montant a été requis.

M. HANSON (Skeena): J'ajouterai que le Gouvernement a acheté un emplacement dans la ville de Prince-Rupert il y a dix ou douze ans. Je ne blâme pas le ministère de la manière dont il choisit ses terrains. Je demande la construction d'un édifice public à Prince-Rupert, indépendamment du choix de l'emplacement. Peu m'importe, pourvu que Prince-Rupert et le centre de la Colombie-Anglaise soient reconnus. A mon sens, il est essentiel d'avoir un immeuble de l'Etat dans cette partie de l'Amérique britannique du Nord. Je l'appelle ainsi au lieu de Colombie-Anglaise, parce que, comme je l'ai dit, nous possédons le deuxième port du littoral du Pacifique, Vancouver ayant le premier. On a dit parfois que la Colombie-Anglaise est dans Vancouver, mais je suis ici pour démontrer que Vancouver est dans la Colombie-Anglaise. J'aimerais que la Chambre sût où est située la Colombie-Anglaise. Que mes collègues ne cherchent pas où se trouve Vancouver mais où est la Colombie-Anglaise, et ils verront qu'il existe une place du nom de Prince-Rupert. Lorsque nous aurons reçu le rapport touchant le débouché de la rivière de la Paix que mon honorable ami le ministre des Chemins de fer et des Canaux doit nous donner, j'espère que les honorables députés l'étudieront et comprendront notre situation géographique. La Co-